

Citer ses sources – Eviter le plagiat

1. Pourquoi citer ses sources ?

- rendre justice à l'auteur de l'idée ou du texte qu'on a repris
- retrouver facilement les sources utilisées
- éviter le plagiat

Eviter le plagiat

Le plagiat est un « vol littéraire » (*Le Petit Robert*) passible de sanctions qui peuvent nuire gravement à vos études universitaires : voir par exemple l'avertissement dans le livret étudiant [Licence anglais](#), p.13.

► Comment éviter le plagiat ?

- 1) indiquer la provenance de toute information prise dans des sources imprimées ou électroniques :
- si on fait référence à l'idée d'une autre personne (seuls les faits de notoriété publique n'ont pas à être cités)
 - si on utilise des données (chiffres, illustrations)
 - si on cite textuellement un extrait
 - si on reformule une idée ou un texte avec d'autres mots

2) relever correctement

- la référence de la source (en particulier quand on photocopie, il faut le faire immédiatement !)
- la localisation du document
- la ou les idées importantes
- une ou des citations

3) bien gérer son temps : planifier son travail afin de réserver du temps pour faire les recherches et pour rédiger

► A retenir :

- les citations se mettent entre « » (ou en retrait quand elles font plus de 3 lignes)
- paraphraser un extrait, ce n'est pas seulement remplacer certains mots par des synonymes, mais reformuler complètement l'idée avec vos propres mots
- paraphrases et citations doivent être accompagnées d'une référence complète

► Testez vos connaissances :

<http://www.fsa.ulaval.ca/html/asp/plagiat/>

<http://www.univ-angers.fr/fr/formation/anti-plagiat/c-est-quoi-le-plagiat.html>

2. Comment citer ses sources ?

1) Dans le cours du texte : 2 méthodes possibles

- **méthode classique : notes en bas de page**

L'appel de note se place en exposant, juste avant les guillemets de fin de citation. Il renvoie à la référence placée au bas de la page ou à la fin du texte.

Yves Michaud conclut ainsi : « L'art cesse d'être en crise le jour où nous avons de nouveau vraiment besoin de lui.¹ »

¹ MICHAUD, Yves. *La crise de l'art contemporain*. Paris : Presse universitaires de France, 2011. P. 268. (Quadrige)

- méthode auteur-date

La référence abrégée est inscrite entre parenthèses. La liste des références complètes est donnée dans une bibliographie, à la fin du document.

Yves Michaud conclut ainsi : « L'art cesse d'être en crise le jour où nous avons de nouveau vraiment besoin de lui. » (Michaud, 2011, p. 268)

2) Dans une bibliographie finale

Rédaction des références à partir d'une norme

Documents imprimés : exemples

Livre

GRANDE, Nathalie. *Le roman au XVIIe siècle : l'exploration du genre*. Rosny : Bréal, 2002. 206 p. (Amphi Lettres).

Article de revue

LUTAN, Sara. Le porche septentrional de la collégiale Saint-Martin de Candés (v.1180) et l'image dynastique des Plantagenêt. *Cahier de civilisation médiévale : Xe-XIIe siècles*, oct.-déc. 2002, n°45, p.341-361.

Thèse

APICELLA, Catherine. *Sidon aux époques hellénistique et romaine : essai d'histoire urbaine*. Thèse : Histoire ancienne : Université de Tours : 2002.

Documents en ligne : exemples

Page internet

FRANCE. Ministère de la Culture. *La propriété littéraire et artistique : règles et organismes de gestion* [en ligne]. [réf. du 30 janvier 2012]. Disponible sur : <<http://www.droitsdauteur.culture.gouv.fr/index-pla.htm>>

Article

MILNE, Drew. Electra traces : Beckett's critique of Sophoclean tragedy. *Didaskalia* [périodique en ligne]. Summer 2002, vol.5, n°3 [réf. du 30 janvier 2012]. Disponible sur : <http://www.didaskalia.net/issues/vol5no3/milne.html>

► En savoir plus :

Plus d'exemples sur la présentation des références bibliographiques :

<http://www.univ-tours.fr/acces-rapide/presenter-des-references-bibliographiques-41660.kjsp>

Tutoriel complet sur la citation des sources et le plagiat :

<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail>